

# REVUE DE PRESSE DE LA SEMAINE 20

## 19 05 16 La retraite à 65 ans et l'espérance de vie : l'argument vaseux d'Alain Juppé

Par Cédric Mathiot — 19 mai 2016 à 17:28

Dans son livre, le favori de la primaire à droite justifie le report de l'âge de la retraite par l'allongement de l'espérance de vie mais s'emmêle les pinceaux dans les différentes courbes.

La retraite à 65 ans et l'espérance de vie : l'argument vaseux d'Alain Juppé

INTOX. Voilà un point sur lequel les candidats de la primaire à droite sont d'accord : l'âge légal de départ à la retraite doit être repoussé à 65 ans. Ce serait d'ailleurs, en regardant les courbes de l'espérance de vie, une chose assez indolore, à en croire Alain Juppé. Dans son livre consacré à l'économie, Cinq Ans pour l'emploi, Juppé écrit ainsi : «Il y a trente ans, compte tenu de l'espérance de vie moyenne de l'époque et avec un départ à 60 ans, on pouvait espérer profiter de la retraite onze ans lorsqu'on était un homme et dix-neuf ans quand on était une femme. Avec l'espérance de vie actuelle, et un départ à la retraite à 65 ans, on profitera en moyenne quatorze ans de sa retraite lorsqu'on est un homme et vingt ans lorsqu'on est une femme.»

DÉSINTOX. Pour résumer : un homme partant à la retraite aujourd'hui à 65 ans vivra trois années de plus en retraite que son père, pourtant parti à 60 ans trente années plus tôt. Une femme partant en retraite à 65 ans aujourd'hui vivrait, elle, en retraite un an de plus que sa mère partie à 60 ans en 1985. Bref, de quoi se plaint-on ?

Le problème est que tout cela repose sur un usage un peu hâtif des statistiques.

Il est facile de voir comment Juppé a calculé son affaire. Il a regardé la courbe de l'espérance de vie à la naissance, qui nous dit ceci : en 1985, l'espérance de vie d'un homme à la naissance était de 71,2 ans, celle d'une femme de 79 ans. Trente ans plus tard, elle est respectivement de 79 ans et 85 ans. Soit une augmentation – en arrondissant – de huit ans pour les hommes et 6 ans pour les femmes. C'est a priori raccord avec les chiffres cités par Juppé. Bingo.

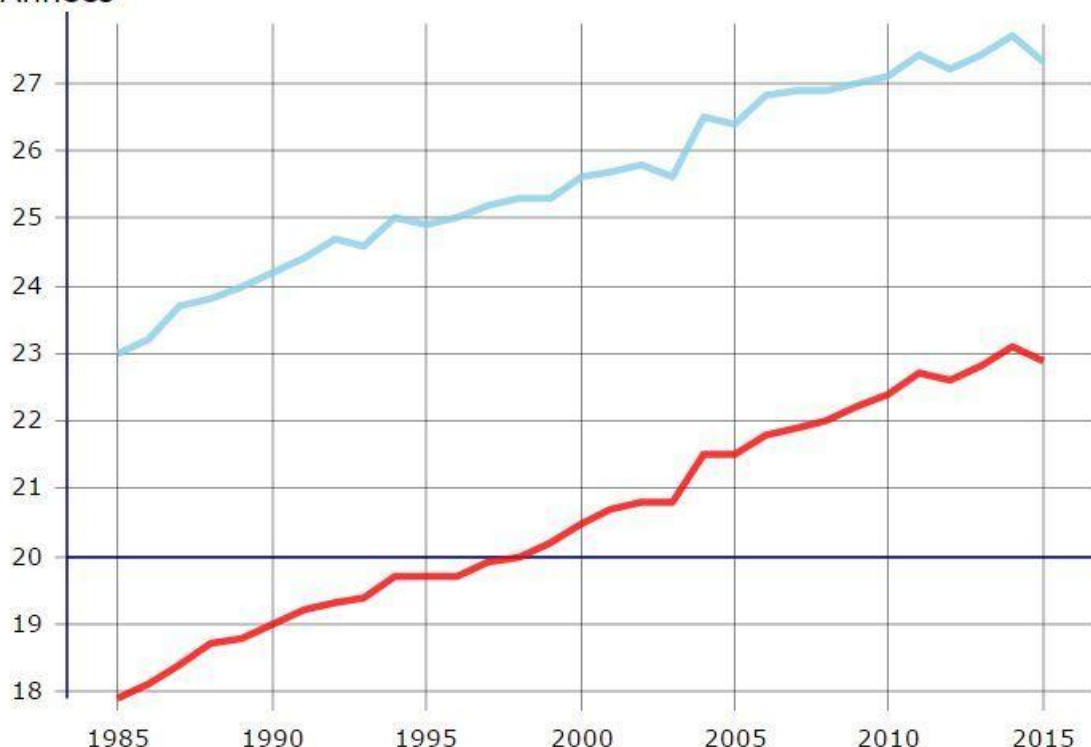
Mais les choses ne se calculent pas du tout comme ça... Car cette espérance de vie à la naissance, que convoque Juppé à la base de sa démonstration, se calcule en tenant compte de la mortalité à tous les âges, y compris avant la retraite, y compris la mortalité infantile, par exemple. Cette statistique est par conséquent hors sujet pour illustrer le sujet des retraités (qui par définition sont arrivés jusqu'à l'âge de la retraite).

En la matière, l'indicateur pertinent est l'espérance de vie à 60 ans (ou 65 ans), qui mesure le nombre d'années qu'un homme (ou une femme) ayant atteint cet âge peut espérer vivre en moyenne (selon les conditions de mortalité du moment). Depuis 2003 et la loi Fillon sur les retraites, la durée de cotisation est d'ailleurs calculée en fonction de l'évolution de cette espérance de vie à 60 ans. Or cette courbe n'épouse pas celle de l'espérance de vie à la naissance.

## Espérance de vie à 60 ans par sexe

— Hommes  
— Femmes

Années



En regardant cet indicateur, il y a pour Alain Juppé une bonne et une mauvaise nouvelle. La bonne, c'est que ses chiffres sont pessimistes. Le candidat LR, qui file doucement vers ses 71 ans, sera probablement content d'apprendre qu'aujourd'hui, un homme ayant atteint 60 ans peut espérer vivre en moyenne (selon les conditions de mortalité du moment) 22,9 ans, et non 14 comme il l'écrit dans son ouvrage. Pour une femme, c'est encore davantage (27,3 ans), et non 20 ans.

La mauvaise nouvelle, c'est que sa démonstration tombe un peu à l'eau. Car l'espérance de vie à 60 ans, comme on le voit sur les graphiques, a évolué plus lentement que celle à la naissance. Entre 1985 et 2015, l'espérance de vie à 60 ans a évolué de cinq ans pour les hommes, passant de 17,9 ans à 22,9 ans (alors que l'espérance de vie à la naissance que citait Juppé avait, elle, progressé de près de 8 ans). Pour les femmes, l'espérance de vie à 60 ans a évolué en trente ans de 4,3 ans (de 23 à 27,3 ans), contre une hausse de 5,7 ans pour l'espérance de vie à la naissance.

D'où il résulte que Juppé devrait refaire ses calculs. Ainsi, en se basant sur les espérances de vie à 60 ans, un homme partant à 65 ans vivrait autant en retraite (et non trois ans de plus) qu'un homme parti à 60 ans en 1985. Et pour une femme, la vie en retraite d'une partante à 65 ans aujourd'hui serait inférieure d'une année à celle d'une femme ayant pris sa retraite à 60 ans il y a trente ans – et non supérieure d'une année.

Patatras.

Cédric Mathiot